

# Yannick Le Quentrec et Annie Rieu *Femmes : Engagements publics et vie privée*

Véronique Bourquin

DANS **NOUVELLES QUESTIONS FÉMINISTES 2004/3 Vol. 23**, PAGES 117 À 121  
ÉDITIONS **ÉDITIONS ANTIPODES**

ISSN 0248-4951

ISBN 9782940146451

DOI 10.3917/nqf.233.0117

Date de mise en ligne : 03/08/2015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2004-3-page-117?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Éditions Antipodes.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](http://cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Yannick Le Quentrec et Annie Rieu *Femmes : Engagements publics et vie privée*<sup>1</sup>

Par Véronique Bourquin

Partant du constat que les femmes restent sous-représentées dans la vie politique et les instances dirigeantes des syndicats, l'ouvrage de Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, dont les propos s'appuient essentiellement sur des entretiens menés avec une vingtaine d'élues et de responsables syndicales et leurs conjoints, s'inscrit dans une double préoccupation : contribuer à l'accès des femmes au plein exercice de leur citoyenneté et dégager des pistes pour un renouvellement des institutions de la société civile.

Au-delà des explications de type comportemental qui voient dans la faible participation féminine à la vie politique et syndicale une « attitude naturelle de retrait », les autrices s'attachent à démontrer que la sous-représentation des femmes est avant tout le résultat des conditions sociales particulières dans lesquelles leur engagement prend forme. Privilégiant une approche centrée sur les stratégies mises en place par ces dernières confrontées à l'enchevêtrement des temporalités sociales, Yannick Le Quentrec et Annie Rieu mettent en lumière les relations d'interdépendance complexes entre les sphères privée et publique et les subtils ajustements qu'elles impliquent, rappelant que tout engagement public est aussi une affaire privée. Trois hypothèses de travail structurent l'ouvrage en chapitres distincts : la participation politique et syndicale des femmes se heurte à des contraintes issues de la présence majoritaire des hommes dans les instances dirigeantes ; cela provoque un certain nombre de changements dans le domaine public ; cette participation est en interaction forte avec le travail domestique et les relations conjugales.

## Entre contraintes et changements

Pour les autrices, la participation des femmes aux mondes politique et syndical est synonyme de changements significatifs en matière d'attitudes

---

1. Yannick Le Quentrec et Annie Rieu (2003). *Femmes : Engagements publics et vie privée*. Paris : Syllepse. 139 pages.

et de pratiques dans l'exercice du mandat et conduit à une évolution du rapport entre individu et organisations. Contrairement à la plupart de leurs homologues masculins qui privilégient un modèle d'engagement unique, les élues et les responsables syndicales refusent, malgré la surcharge de travail, de mettre en concurrence les différents groupes auxquelles elles appartiennent. Au-delà des contraintes et des résistances auxquelles elles doivent faire face au sein même de leur propre structure (des horaires de réunions qui favorisent encore largement les hommes; une absence de véritables actions des syndicats et partis pour favoriser la participation des femmes; une méconnaissance de la part des syndicats et partis des situations à combattre; un manque de réflexion sur les interactions entre sphères privée et publique), et malgré le peu de marge de manœuvre dont les élues notamment – les syndicalistes étant confrontées à une moindre inertie de leur structure – disposent pour modifier le fonctionnement de leur organisation (ces militantes n'ont quasiment pas d'autre choix que d'intégrer le modèle masculin de l'élu ou du responsable syndical), elles développent de nouveaux modes d'être et de savoir-faire qui intègrent les interactions du public et du privé.

### **Des stratégies d'ajustements**

Face aux contraintes et aux résistances, élues et syndicalistes mettent en place diverses stratégies pour prendre en compte et faire prendre en compte leurs préoccupations privées. Contrairement aux élues qui sont pour la plupart amenées à retarder l'exercice de leur mandat pour conserver un équilibre qui ne peut s'effectuer qu'aux dépens du domaine privé, les responsables syndicales proposent d'entrée les conditions d'exercice de leurs responsabilités en fonction de préoccupations liées au domaine privé. Les unes et les autres se caractérisent par ailleurs par un rapport particulier aux différents temps qui ne cessent de se concurrencer: le temps politique tend à recouvrir l'espace privé et le temps syndical s'inscrit dans une dynamique d'empiètement vis-à-vis de la vie privée. Pour maintenir l'équilibre entre les différents temps (professionnels, parentaux, ménagers, syndicaux, etc.), les syndicalistes et les élues adoptent des stratégies, essentiellement par défaut: auto-élimination des responsabilités, compression du temps conjugal, limitation des heures de sommeil, passage au temps partiel.

### **L'engagement public est aussi une affaire privée**

Yannick Le Quentrec et Annie Rieu soulignent que la participation politique et syndicale des femmes n'est pas qu'une affaire publique mais implique une remise en cause de la division du travail domestique à l'intérieur du cadre privé. Lorsque le conjoint ne participe pas aux ajustements domestiques, le couple fonctionne, pour les femmes, comme un obstacle supplémentaire dans la mesure où il augmente le coût matériel

et organisationnel de leur prise de responsabilité, même si cela n'exclut pas des processus de valorisation et de ratification de l'identité politique ou syndicale de la part du conjoint. En revanche, la participation domestique active des conjoints contribue à améliorer les conditions d'accès et d'exercice d'un mandat, même si la « charge mentale », définie comme le travail d'organisation entre lieux professionnels et domestiques, reste largement assumée par les femmes.

Les autrices soulignent également que l'entrée en politique n'est pas sans conséquence sur la vie conjugale et nécessite la mise en place d'équilibres subtils entre la préservation du couple et la reconnaissance de l'indépendance de la conjointe. Se basant sur l'analyse de la domination masculine développée par Pierre Bourdieu, les autrices rappellent que la participation politique et syndicale des femmes est aussi synonyme de transgression. Preuve en est l'incessant rappel des devoirs familiaux, relayé par certains conjoints, dont les élues et les responsables syndicales font mention. Que de déchirements entre l'exercice de leur responsabilité et l'image récurrente de bonne mère et de bonne épouse !

Pour les autrices, la participation des femmes aux responsabilités politiques, même marginale, comporte malgré tout une remise en cause de la domination masculine, ne serait-ce que par la représentation positive que les élues et les syndicalistes acquièrent d'elles-mêmes. Elles y entrevoient même les prémisses d'un nouvel ordre sexué, fait selon elles de déprises progressives et non de ruptures, à travers l'apprentissage que font les élues et syndicalistes d'une distance par rapport aux rôles sociaux assignés à chaque sexe, apprentissage facilité par les conjoints ressources. Ceux-ci, à travers leurs pratiques, contestent également la répartition traditionnelle des tâches en refusant une hiérarchisation sexuée des espaces et des compétences.

## **Vers un renouvellement des organisations**

Les autrices concluent leur ouvrage en soulignant qu'une parité qualitative reste à construire et que celle-ci implique un renouvellement des pratiques des organisations pour prendre véritablement en compte les situations vécues par les femmes. Car, derrière les bouleversements des catégories du masculin et du féminin qu'implique la participation politique et syndicale des femmes, on trouve des souffrances et des déchirements, que ce soit du côté des femmes, sans cesse obligées de jongler avec leurs responsabilités, ou du côté des hommes, souvent en porte à faux avec les pratiques habituelles de leur groupe sexué.

L'intérêt principal de l'ouvrage de Yannick Le Quentrec et Annie Rieu réside dans sa mise en lumière des interactions et va-et-vient entre les sphères privée et publique. Les autrices montrent très bien à quel point la participation des femmes implique non seulement un nécessaire réajustement de la division du travail au sein de l'espace domestique mais aussi un

renouvellement des structures de l'espace public encore largement fondées sur un modèle masculin. Par ailleurs, les témoignages cités par les autrices remettent en question l'idée selon laquelle la participation des femmes serait synonyme de retrait en donnant à voir au fil des pages que chez elles cela s'apparente bien plus à un surinvestissement. En outre, échappant à toute caricature, les autrices s'attachent avec justesse à montrer la complexité des figures : les femmes élues ne s'intéressent pas particulièrement aux thèmes sociaux, pourtant catalogués comme typiquement féminins. Bien que conscientes de l'instrumentalisation dont elles sont parfois l'objet, la plupart ne mènent pas d'action particulière pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, ce qui fait dire aux autrices que les élues ont certes une conscience de « groupe », mais pas de « classe de sexe ». Quant aux conjoints, si la modalité de leur implication dans la sphère domestique est déterminante pour la participation des femmes, leur soutien se révèle divers et évolue en fonction des événements, des attentes des conjointes ou de leurs disponibilités. Cette intégration du rôle des hommes dans la réflexion sur la participation des femmes inscrit par ailleurs sciemment l'ouvrage et ses autrices dans une volonté de définir le politique en intégrant la problématique du genre et, par là même, de remettre en question le modèle de l'individu abstrait qu'elles estiment être à la base des théories modernes de la citoyenneté.

### **La portée d'un nouveau modèle d'engagement**

Le nouveau modèle d'exercice du mandat présenté par les autrices et dont les femmes seraient porteuses suscite quelques interrogations, notamment sur la capacité des quelques élues et responsables syndicales à véritablement remettre en question le modèle dominant masculin. Car au-delà de l'absence de conscience de classe de sexe soulignée par les autrices, celles-ci notent très justement que la féminisation du monde politique s'effectue avant tout à un échelon de la représentation qui certes est intéressant et accessible, mais qui surtout se situe au niveau des mandats les moins valorisés en termes de statut et les plus coûteux. Cela signifie non seulement que l'écho des élues reste faible, mais aussi que les candidates les moins dotées en ressources, professionnelles, financières ou sociales, ne peuvent en assumer les coûts et sont mises à l'écart. Même à la marge, l'accès des femmes à la participation politique reste ainsi limité.

La perception que les élues et les responsables syndicales ont de leur propre pratique aurait à notre avis mérité une plus grande attention. En effet, plusieurs élues et syndicalistes revendiquent au cours des entretiens une façon de faire de la politique spécifiquement féminine. Face à cette perception, les autrices répondent par un bref rappel à l'ordre théorique : si les femmes développent des traits caractéristiques dans leurs méthodes de travail cela est dû à leur place sociale, c'est-à-dire à leur situation de minorité dans la sphère politique, aux modèles culturels qui ne valorisent pas l'intervention des femmes dans la sphère publique et à une division

domestique sexuée qui engendre une surcharge physique et mentale. Certes. Mais les élues n'avaient-elles pas là quelque chose d'intéressant à nous dire, notamment en termes de reproduction d'une vision naturalisée des différences sociales? Si la recherche de Yannick Le Quantrec et Annie Rieu illustre très bien la complexité des processus de recomposition des identités masculine et féminine, et la nécessité de dépasser une vision des rapports de genres qui cantonne les femmes dans un rôle d'objet de domination et les hommes dans celui d'opresseurs, on ne peut que regretter la relative brièveté de l'ouvrage (une petite centaine de pages) face à la richesse des propos recueillis et la diversité des expériences vécues. Un regret qui résonne comme autant d'invitations à continuer, pour reprendre les mots des autrices, à «faire l'histoire de ces militantes souvent restées dans l'ombre». ■